

REUNION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jean-Pied-de-Port, se réunira en séance ordinaire à la salle d'honneur de la mairie,

👉 Le mardi 21 mai 2024, à 19H00

OBJET DE LA REUNION

- Avis préalable sur le bilan de la concertation et sur le projet du Plan Local d'Urbanisme de la Commune en vue de sa mise en arrêt par la CAPB,
- Réaménagement de la Place Charles de Gaulle : candidature à l'Appel à projet Centre bourg du Département et financements complémentaires (fonds verts, fonds de concours...)
- Reversement de l'excédent de fonctionnement du budget annexe du Camping au budget général,
- Réhabilitation de l'avenue Renaud : convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département,
- Fonds de concours communautaire pour l'accessibilité,
- Débat sur les orientations générales du RPLi (Règlement Local de publicité intercommunal),
- Projet de végétalisation de l'Ecole Publique – dispositif NEFLE,
- Conventions de mise à disposition de 2 terrains – chemin d'Ugange :
- Un pour l'aménagement d'une aire de stationnement provisoire aux abords de Gilberenia (500€/mois)
- Un pour l'aménagement d'un terrain de rugby d'entraînement (gratuit),
- Dénomination Square Intergénérationnel,
- Dénomination Stade de Rugby,
- Conditions de mise à disposition du Fronton municipal,
- Questions diverses.